



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Le Ministre d'Etat

Paris, le 29 FEV. 2008

Nos réf. : D08003615

Mesdames et messieurs les élus des Pyrénées-Orientales,
Mesdames et messieurs les représentants des associations,

Vous m'avez fait part, notamment lors de mon déplacement à Perpignan le 18 janvier dernier, de vos préoccupations relatives au projet de renforcement de l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne.

Lors de la réunion entre les différentes parties prenantes que j'avais organisée le 19 septembre dernier, j'avais décidé de remettre complètement à plat ce dossier, en organisant une nouvelle gouvernance et en demandant que toutes les options techniques soient étudiées. J'avais indiqué que la France devait respecter ses engagements envers l'Espagne et l'Union européenne, mais que les endroits remarquables des Pyrénées devaient être pleinement préservés. C'est ainsi que la France et l'Espagne ont décidé, lors du sommet du 10 janvier dernier, de concrétiser ce projet dans le cadre d'une solution nouvelle et respectueuse de l'environnement.

Les études techniques qui seront réalisées dans les prochains mois devront porter prioritairement sur la recherche de solutions ayant recours à l'enfouissement, afin de réduire drastiquement les impacts sur les endroits remarquables. Ces études seront élaborées dans la plus grande transparence, feront l'objet d'une concertation locale et proposeront des réponses aux interrogations légitimes des habitants des Pyrénées.

J'ai d'ores et déjà demandé au coordonnateur européen, M. Mario Monti, de faire appel à un cabinet indépendant pour, d'une part, analyser de manière objective la justification de l'ouvrage et, d'autre part, réaliser un état des lieux des techniques d'enfouissement.

Ces éléments d'analyse devraient être disponibles fin mars et seront présentés aux différentes parties prenantes lors d'une réunion qui se tiendra sous ma présidence le 31 mars prochain. Cette réunion permettra également d'aborder l'ensemble des questions abordées dans votre courrier du 24 janvier et évoquées lors de la rencontre organisée à ma demande par le préfet des Pyrénées-Orientales le 12 février dernier.

.../...

Cette réunion devrait être suivie d'un autre rendez-vous en avril, qui devra permettre de débattre de l'état et des perspectives des interconnexions électriques entre la France et l'Espagne, et d'identifier le « fuseau » de passage de la ligne le plus approprié. A cette occasion, je souhaite, comme précédemment, faire appel à une expertise environnementale indépendante de celle des gestionnaires de réseaux.

Enfin, un « Grenelle de l'environnement » sera organisé au mois de mai afin de débattre du tracé et des options envisagées.

En espérant que ces éléments répondent à vos attentes et permettront de dégager une solution de compromis acceptable par tous, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Louis BORLOO